

**ARRETE n° 24-178**

Portant nomination de l'adjoint référent thématique TC  
Relations Internationales

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Monsieur Aurélien BRUYANT - Enseignant-Chercheur est nommé adjoint référent thématique TC Relations Internationales à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 jusqu'au 31 mai 2028.

**Article 2 :**

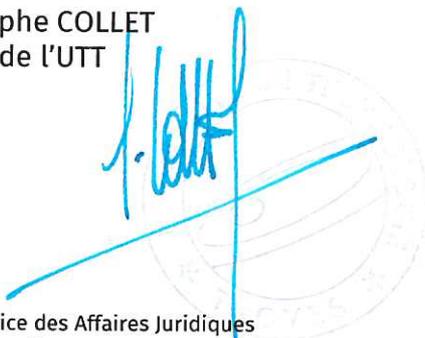
Cette fonction relève du point « A-3-3-4 responsabilités thématique de tronc commun » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

**Article 3 :**

Cet arrêté annule et remplace l'arrêté 22-018.

Fait à Troyes, le 12 juin 2024

Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques

Copies : Intéressé

DRH

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)